

Journal N° 009
Lundi 23 Janvier 2023
A Vendredi 27 Janvier 2023



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

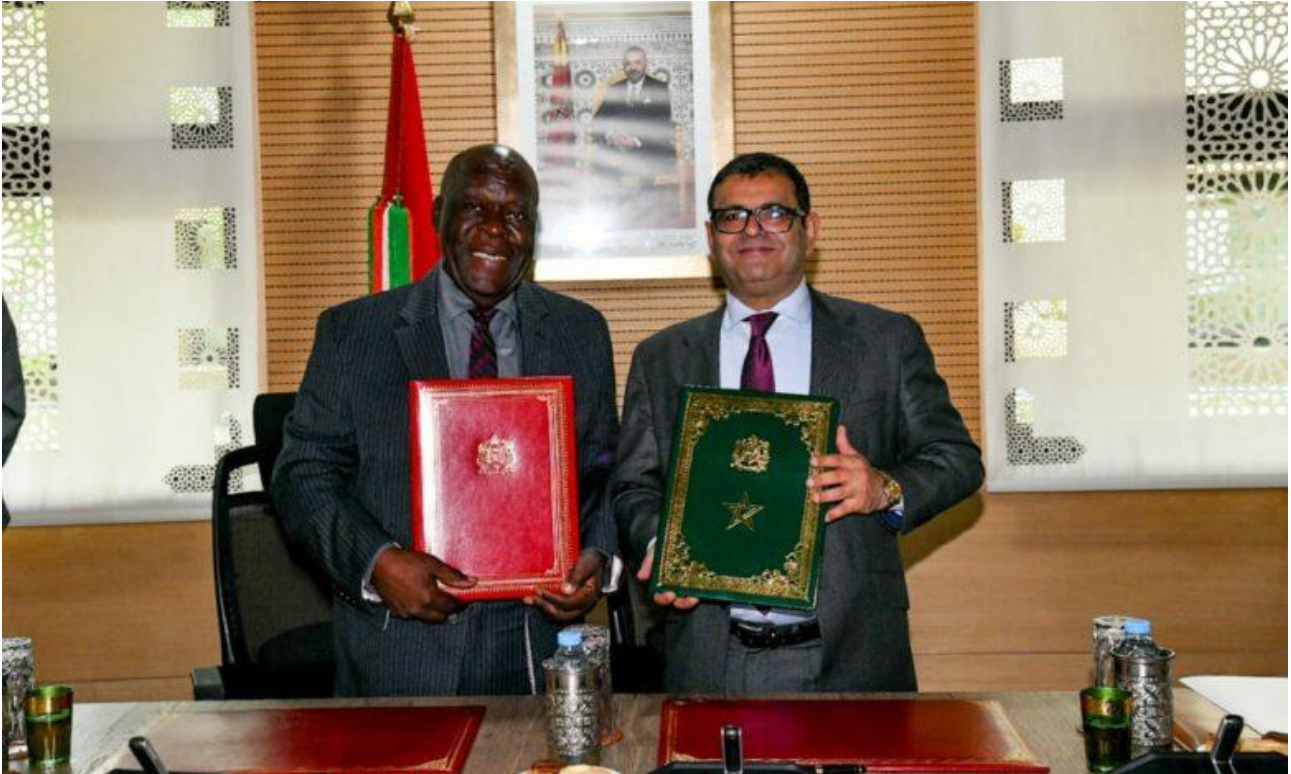
Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04 / 08 08 61 04 87



JOURNAL
AGRÉÉ
OFFICIEL

L'IPD, une organisation internationale, élit domicile à Dakhla



L'Institut panafricain pour le développement (IPD) a transféré son siège permanent de Genève à Dakhla, lequel deviendra la plateforme institutionnelle centrale de la prise de décision dans la conduite des actions de l'Institut dans le continent africain et la mise en œuvre de ses stratégies de développement socio-économique en faveur des populations africaines.

L'accord de siège relatif au transfert de cette organisation internationale à Dakhla a été signé lundi à Rabat par l'ambassadeur directeur général des relations bilatérales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, et le secrétaire général de l'IPD, Emmanuel Kamdem.

L'Institut vise à aider au développement économique, social et culturel des pays africains à travers la recherche, l'appui-conseil et la recherche formation des responsables africains capables de prendre en charge, à différents niveaux, l'action à mener avec les populations en vue de leur promotion et de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Dans une déclaration à la presse, M. Kamdem a affirmé que cette signature revêt une double importance, puisqu'il s'agit de transférer le siège d'une organisation panafricaine de l'Europe vers l'Afrique et que l'établissement de ce siège permanent se fait à Dakhla, car « le Maroc joue un rôle très important dans la coopération Sud-Sud », soulignant l'intérêt particulier qu'accorde SM le Roi Mohammed VI à cette coopération Sud-Sud.

« Le Maroc est un exemple de développement en Afrique et se trouve parmi les pays les plus avancés du continent africain », s'est-il réjoui, ajoutant que cette signature et cette coopération permettront à « l'IPD de remplir sa mission qui est d'aider les populations africaines à se prendre en charge et s'entraider pour développer leurs pays ».

De son côté, M. Yazourh a mis en avant l'importance de cet accord qui correspond à « la vision de SM le Roi et Ses instructions, qui sont le développement, l'implication des jeunes et la recherche académique ».

« Le Maroc a toujours conçu son développement, sa sécurité et sa stabilité dans son continent d'appartenance et ne le conçoit pas en dehors », a-t-il déclaré à la presse, soulignant que « la ville de Dakhla constitue aujourd'hui un pont naturel vers l'Afrique, choisie par les Africains eux-mêmes et par d'autres pays de par le monde qui voient en cette ville une plateforme non seulement de passage mais aussi de production ».

Les activités de l'IPD constituent un levier pour le développement et le bien-être de l'Homme africain, notamment en matière de recherche, de formation académique et professionnelle, et le Maroc se réjouit d'y apporter tous les moyens nécessaires dont il dispose pour atteindre ces objectifs nobles, en tant qu'acteur international engagé pour défendre les intérêts et les bonnes causes de ses frères et amis des pays africains.

الدار 17/01/2022

BAM vise à rétablir la demande sur le marché des bons du Trésor



L'intervention de Bank Al Maghrib (BAM) sur le marché secondaire des bons du Trésor (BDT) vise à rétablir la demande sur ces instruments financiers, a affirmé, jeudi à Rabat, le responsable par intérim de la direction des opérations monétaires et des changes à Bank Al Maghrib (BAM), Younes Issami.

« En réponse à la forte baisse de la demande constatée lors des séances des adjudications organisées chaque mardi par le Trésor pour financer son déficit budgétaire, la Banque centrale a choisi d'intervenir sur le marché secondaire à travers cette opération structurelle d'achat des bons du Trésor pour rétablir la demande sur ces instruments financiers », a indiqué M. Issami lors d'un point de presse.

Et de noter que cette baisse de la demande sur les bons du Trésor intervient suite à l'atteinte de la limite des bons détenus par les banques, fixée par leurs départements de risque, et ce en raison de la hausse des taux qui a impacté négativement la performance des portefeuilles détenus.

Cette baisse est également expliquée par les craintes des investisseurs par rapport aux anticipations d'évolution des taux d'intérêt, liées principalement aux deux dernières révisions à la hausse du taux directeur.

Cette opération d'« open market », a-t-il poursuivi, a été mise en place de manière à contribuer à l'amélioration de la liquidité sur le marché des bons du Trésor en adéquation avec la conduite actuelle de la politique monétaire et l'indépendance de la banque centrale.

« L'objectif n'est pas d'influencer le taux d'inflation, mais de rétablir la demande sur les bons du Trésor », a-t-il insisté.

Par ailleurs, le responsable a fait savoir que suite à cette opération, la taille du bilan de BAM n'a pas changé, précisant que « ce qui a été fait autour des achats des bons du Trésor a été réduit de la demande des banques sur le plan des avances à sept jours ».

« On a eu une baisse de 13 milliards de dirhams (MMDH) sur les avances contre 16 MMDH d'achat des bons du Trésor », a-t-il relevé, notant que le décalage des 3 MMDH est lié aux autres facteurs, dont la circulation fiduciaire.

BAM avait organisé deux appels d'offres relatifs à une opération structurelle d'achat des bons du Trésor sur le marché secondaire auprès des banques contreparties aux opérations de politique monétaire, conformément à la Décision de Monsieur le Wali n° 80-W-20 et à la Lettre Circulaire No LC-BKAM-2020-8 relatives aux instruments de politique monétaire.

Ces deux opérations ont enregistré respectivement des demandes globales de 15 MMDH et de 1,3 MMDH, totalement satisfaites par la Banque.

Le prochain appel d'offres sera organisé le lundi 23 janvier 2023.

H24 Info 20/01/2022

Espagne-Maroc : Croissance de 10% des échanges commerciaux



Les échanges commerciaux entre l'Espagne et le Maroc continuent de s'inscrire dans une dynamique majeure. En effet, 432.205 camions de marchandises ont transité en 2022 sur la ligne Algésiras- Tanger Med, entraînant ainsi une croissance de 10% des échanges entre les deux pays partenaires.

« C'est la deuxième meilleure année de notre histoire et la septième consécutive où le port d'Algésiras traite un tonnage dépassant les 100 millions de tonnes », c'est ainsi qu'a expliqué le président de l'Autorité portuaire de la baie d'Algésiras (APBA), Gerardo Landaluce, la performance du port espagnol Algésiras, dans une déclaration rapportée par la presse espagnole.

Selon la même source, un total de 432.250 camions de marchandises ont été enregistrés au titre de l'année de 2022 sur la ligne Algésiras- Tanger Med, ce qui a permis de réaliser une croissance remarquable de 10% en termes d'échanges commerciaux entre l'Espagne et le Maroc.

Pour sa part, l'activité passagers a repris pleinement en 2022 après la fin de restrictions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 durant les années précédentes. Le port de Tarifa a terminé l'année avec 790.660 passagers sur la seule ligne qui relie l'Europe à Tanger après deux années en berne.

Dans le détail, les indicateurs du port espagnol d'Algésiras au titre de l'année de 2022 maintiennent pour la septième année consécutive une bonne performance. Selon les chiffres fournis par Gerardo Landaluce, le port a traité, à fin 2022, un total de 108 millions tonnes, soit une croissance 3% par rapport à l'année précédente.

Toujours selon les données rapportées par la presse espagnole, le port a vu l'augmentation du transport du vrac liquide, qui a atteint 4 millions de tonnes, dont 3,8 millions correspondent au carburant fourni aux navires en accostage et en mouillage.

Le mouvement des conteneurs s'est approché, quant à lui, de 4,8 millions d'EVP (-0,7 %), une baisse compensée par l'augmentation de 7 % des conteneurs avec fret import/export, rapporte la presse espagnole qui souligne la tendance du port à conforter sa connectivité terrestre, à la fois routière et ferroviaire.

L'opinion 20/01/2022

TRAITEUR AHL SAHRA CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1. Dénomination sociale : STE TRAITEUR AHL SAHRA SARL

2. Objet de la société : traiteur national et international

3. Siège social : AVENUE ABDELAZIZ EL DWAIRI QUARTIER EL WAHDA RESIDENCE CHAIMAA NR 02 BOUJDOUR

4. Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 100 000.00 DHS.

5. LA GERANCE : Mr. RABIE KARIM et Mme. HANANE EL-AMINE, est nommés cogérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt de registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 3842/2023 le 20/01/2023
ICE : 003193152000048

STE « ALI ONE »SARL

AU

RC N° 40313

Aux termes d'un acte S.S.P en date, 17/01/2023 enregistré à LAAYOUNE, l'assemblée générale décide :

- Suppression de l'activité «Marchande de machines agricoles».

- l'adjonction de l'activité suivante à la taxe professionnelle et au registre de commerce : Transport de personnel pour le compte d'autrui. Transport de marchandise pour autrui.

DEPOT LEGAL EST EFFECTUE A LAAYOUNE SOUS LE N° 3815/2023 LE 19/01/2023

STE AABAIEDHA

MULTISERVICE

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1. Dénomination sociale : STE AABAIEDHA MULTISERVICE

2. Objet de la société : Achat, vente, importation et élevage de différent bétails, bovins, ovins, caprins, camelins et volailles, Autruches, cuniculture aussi bien la

commercialisation des produits issus de ces derniers et leurs dérivées.

3. Siège social : QUARTIER DES VILLAS N°752 FOUM EL OUAD LAAYOUNE

4. Capital social : LE CAPITAL SOCIAL EST DE 100 000.00 DHS.

5. LA GERANCE : Mr. ESSALEK AABAIEDHA, est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt de registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 3864/2023 le 24/01/2023

ICE : 003229106000066

METAL DASERTO

CONSTITUTION

Au terme d'un acte soussigné privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

1. Dénomination sociale : METAL DASERTO

2. Objet de la société : Vente et achat tous type de ferraille et déchets.

3. Siège social : RES EL HAIRACH NR 351 BD MOHAMED 6 AAPT 05 LAAYOUNE

4. Capital social : LE

CAPITAL SOCIAL EST DE 100 000.00 DHS.

5. LA GERANCE : Mr. MOUNIR MOHAMMED, est nommé gérant de la société à une date indéterminée.

Le dépôt de registre de commerce a été effectué au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE LAAYOUNE sous le numéro 3865/2023 le 24/01/2023

ICE : 003202602000008

NOUVELLE
CONSERVERIE DE
BOUJDOUR

Au capital de 11 500 000.000 DH

Siège social : LOTS 45 46 47 63 64 ET 65 ZONE INDUSTRIELLE 2EME TR NOUVEAU PORT BOUJDOUR

MODIFICATIONS

Aux termes Collective des Associés valant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16/12/2022, de la société « NOUVELLE CONSERVERIE DE BOUJDOUR » société à responsabilité limitée au capital de : 1 500 000,00 DHS divisé en 15 000 parts de 100 DHS chacune, et domicilier à : LOTS 45 46 47 63 64 ET 65 ZONE INDUSTRIELLE 2EME TR NOUVEAU PORT BOUJDOUR, N° registre de commerce 40773 ont décide:

- L'Assemblée Générale Extraordinaire décide sans réserve l'augmentation du capital social de 10 000 000,00 Dhs, pour le porter à 11 500 000.00 Dhs par la création de 100 000 de parts nouvelles de 100.00 Dhs chacune, par l'apport en numéraire de la somme de 10 000 000.00 Dhs. L'augmentation du capital social est fixée à la somme de 11 500 000.00 Dhs (ONZE MILLIONS CINQ CENT MILLE Dirhams)

- Mise à jour des statuts.

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU PREMIERE INSTANCE DE LAAYOUNE SOUS LE N° 3837/2023 EN DATE DU 20/01/2023

STE ZAYAD TRANS
SARL AU

Au capital de 100 000.00 DH

Siège social : HAY EL HASSANI RUE LAABIDI OULD HMIM N° 65 BIS ES SEMARA
MODIFICATIONS

L'associé unique décide en date du 02 JANVIER 2023, de la société « STE ZAYAD TRANS SARL AU » société à responsabilité limitée à associée unique au capital de : 100 000.00 DHS divisé en 1 000 parts de 100 DHS chacune, et domicilier à :

HAY EL HASSANI RUE LAABIDI OULD HMIM N° 65 BIS ES SEMARA. N° registre de commerce 2751 ont decide: L'associé unique decide la Démission du gérant de la société, Ainsi Mr. LAKHDAR ZAYAD titulaire de la CIN N° : SJ40605 et decide la nomination ainsi Mr. ELAISSAMI ABDELKRIM titulaire de la CIN N° SJ23823 nommés gérant de

la société, et cette dernière sera engagée par la signature unique de ELAISSAMI ABDELKRIM pour une durée indéterminée de la société. (Article 14).

Mise à jour des statuts.(Modification les articles 14 des statuts).

- LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE SMARA SOUS LE N°04/2022 EN DATE DU 10/01/2023.

STE ALKAWARAI
TRAVAUX
SARL AU

Au capital de 4 000 000.00 DH

Siège social : HAY MOULAY RACHID RUE LAAYOUNE NR 16 ES-SEMARA.

MODIFICATIONS

- AUX TERMES COLLECTIVE DES ASSOCIES VALANT ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE

DU 12 DECEMBRE 2022, DE LA SOCIETE « STE ALKAWARAI TRAVAUX SARL AU » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE : 4 000 000.00 DHS DIVISE EN 40.000 PARTS DE 100 DHS CHACUNE, ET DOMICILIER A : HAY MOULAY RACHID RUE LAAYOUNE NR 16 ES-SEMARA, N° REGISTRE DE COMMERCE 1969, ONT DECIDE:

- Augmentation du capital d'une somme de 3.900.000,00 dirhams, pour le porter de 100.000,00 dirhams à 4.000.000,00 dirhams, par création de 40.000 parts nouvelles de 100,00 dirhams chacune, à souscrire et à libérer par compensation avec une créance liquide, certaine et exigible sur la société au profit de Monsieur MOULAY FAKKOU BAHIA (compte courant associé créateur).
- Mise à jour du statut « modification les articles 06 et 07 des statuts ».
- LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE SMARA SOUS LE N°11 EN DATE DU 20/12/2022.

seing privé en date du 25/01/2023 il a été établi les statuts d'une SARL A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : E-BAHLI
 - Siege social : RUE ESSAOUIRA NR 03 ES-SEMARA
 - Objet : NEGOCIANT, E-COMMERCE, DEVELOPPEMENT WEB, MARKETING DEGITAL, TRAVAUX DIVERS.
 - Durée : 99 ans
 - Capital social et apports : le capital social est fixé a 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts d'une valeur de 100 Dh.
 - Gérance de la société : Mr. EL MAHDI OULED BEN ABDILLAH, est désignée comme gérante unique pour une durée illimitée.
 - Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
 - RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ER instance de ES-SEMARA sous le n° RC 2869.
- Pour extrait et mention E-BAHLI

E-BAHLI

Constitution

Aux termes d'un acte sous